

.....Activités au village.....

Journée de Noël au village

Pensez à vous inscrire pour le concert « gospel » prévu le 9 décembre à 18h00 dans l'église de La Chaussée, tout comme il est nécessaire de réserver le cadeau du père Noël pour les enfants jusqu'à 12 ans révolus avant le 4 décembre dernier délai (vous avez reçu il y a quelques jours dans votre boîte aux lettres les informations relatives aux inscriptions).

Dimanche 10 décembre à 11h00 une messe de Noël aura lieu en l'Eglise Notre Dame de La Chaussée.

Concours départemental des villes et villages fleuris

La chaussée à reçu le 3^{ème} prix et le département nous octroie une subvention de 360 euros.

Un peu d'histoire...

Dans une délibération du conseil municipal de mai 1893, on trouve trace d'une réunion du conseil de fabrique (équivalant aujourd'hui au conseil d'administration) de la paroisse de La Chaussée demandant un secours pour refaire les couvertures de la toiture de l'église, le total de la dépense s'élevant à deux cents francs comme l'indique le devis.

Le conseil de paroisse ayant voté vingt cinq francs, la commune, si le conseil municipal accepte, prendra à sa charge une somme de dix francs à inscrire au budget de 1894 et prière sera faite au conseil général de la Vienne d'avoir la bonté d'accorder une subvention de cent soixante cinq francs nécessaires pour exécuter ces travaux indispensables.

Expo photos

Nous envisageons d'exposer quelques photos prises ça et là dans le village ou à l'occasion de festivités. Au nom du droit à l'image, il vous est possible de vous opposer à la publication de photos où vous apparaissez, vous ou un membre de votre famille. Si tel est le cas, vous devrez déposer en mairie - **avant le 15 décembre 2017** - le document ci-dessous.

Un récépissé d'opposition vous sera alors délivré.

Je soussigné(e) demeurant.....
déclare - dans le cadre du respect du droit à l'image - m'opposer à la publication de photos ou apparaîtraient les visages des personnes ci-après désignées:

.....
.....
.....
.....

Fait à La Chaussée, le

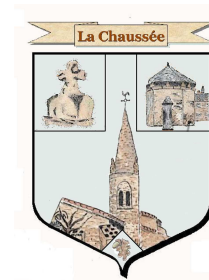
Signature



UN BRIN DE CHAUSSEE

Numéro 20 – Novembre 2017

édité par nos soins



Le mot du Maire,

Les paysages d'automne en forêt sont toujours aussi magnifiques. On ne se lasse pas de si belles couleurs dans nos arbres lors de la transition entre la période estivale et l'hiver.

Malheureusement, le manque d'eau est cruel : la végétation et les cultures souffrent de cette sécheresse qui revient de plus en plus souvent.

Sur le plan municipal les dossiers se succèdent sans difficulté majeure, mais il faut toujours et encore relancer. Vous trouverez ci-après quelques éléments sur les différents travaux.

Avec nos petits moyens, nous arrivons malgré tout à maintenir à notre village un caractère convivial où il fait bon vivre. C'est grâce à la bonne volonté de chacun de vous. Et même si parfois quelques petits graviers viennent crisser dans les roulements, l'intelligence et le bon sens finissent toujours par l'emporter.

Quelques incivilités ont été réglées - les auteurs ayant été identifiés -, d'autres le seront très bientôt....

Vous recevrez prochainement une invitation pour la traditionnelle cérémonie des vœux, soirée où il est bien agréable et sympathique de pouvoir débattre de tout et de rien entre habitants, élus et personnel communal.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement

Alain LEGRAND

Infos pratiques

Horaires de la mairie

L'accueil du public en mairie est désormais organisé comme suit

- Lundi: 14h00 - 18h30
- Mardi, jeudi et vendredi: 09h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Administration des finances publiques

L'administration des finances publiques complète régulièrement son offre de services et propose depuis le **6 novembre**, un nouveau service sur le site impots.gouv.fr permettant aux usagers de la Vienne de prendre rendez-vous en ligne avec leur service gestionnaire, en bénéficiant d'un rappel téléphonique.

Souple et pratique, cette formule permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et, dans le cas contraire, en leur assurant d'être reçus, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier, dans des locaux préservant la confidentialité. Le secrétariat de la mairie est à votre disposition pour vous aider.

Délivrance de documents administratifs

La délivrance des certificats d'immatriculation (cartes grises) et des permis de conduire se fait désormais exclusivement par internet. Il existe pour l'instant quelques difficultés d'exploitation mais l'administration indique qu'elles devraient être supprimées très rapidement...

Modalités d'obsèques

Lors d'un décès, si les familles souhaitent une cérémonie religieuse, la première démarche à entreprendre est de prendre contact avec le presbytère de Loudun au 05 49 98 02 23 ou 06 09 82 00 31 pour connaître les disponibilités.

Ensuite seulement sera organisé le protocole de cérémonie avec les pompes funèbres.

Amélioration énergétique

Sorégies se propose de s'engager aux côtés des ménages afin de les accompagner financièrement dans certains travaux d'amélioration énergétique de leur logement.

Renseignements au 05 49 44 79 00 ou www.soregies.fr

Etat civil

Décès: M. Raymond Basck, 86 ans

M. Claude Chebeau, 83 ans. Bien qu'habitant sur Saint Jean de Sauves, limite La Chaussée, M. Chebeau participait à toutes les manifestations organisées sur notre commune où il était très apprécié.

Infos pratiques

TNT

Le réaménagement des fréquences TNT aura lieu dans la nuit du 22 au 23 janvier 2018. Une campagne d'information sera diffusée en temps utile, mais les changements devraient être assez simples. Cette modification concernera les usagers recevant la télévision par antenne "râteau". Une simple manipulation par la télécommande (réinitialisation / recherche de chaînes) permettra de retrouver l'intégralité des programmes.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter le site: RECEVOIRLATNT.FR ou appeler le 09 708 18 818 (appel non surtaxé).

Nouvel artisan

Un nouvel artisan vient de s'installer sur la commune: IMC est une entreprise d'isolation, menuiserie, cloisons sèches, fourniture et pose de portes et fenêtres, entre autres.

Contact: Jimmy LANDRY: imc.landry@hotmail.com ou par tel au 06 64 97 24 57.

Voirie

Les travaux de voirie prévus cette année sont bien avancés. La rue des Iris va être refaite entièrement dans le courant du premier trimestre 2018, aux frais de l'entreprise à la suite de malfaçons constatées après les travaux de fin juillet (retenues d'eau, bordures neuves cassées etc.). La route des Trous fera peau neuve en début d'année. Le chemin du Clos Magé a été rénové.

Quelques difficultés sont survenues - dues à l'interdiction du glyphosate par les collectivités: dans les voies à faible passage, l'herbe perce la couche de goudron (qui n'est pas étanche) et ressort en surface, ce qui est du plus mauvais effet. Malheureusement il n'existe pas de solution pour le moment.

Bâtiments communaux

La restauration du pigeonnier dans la cour de la mairie et de la toiture du bâtiment de stockage côté rue de Saint Jean de Sauves est en cours.

Renforcement des moyens de lutte contre l'incendie

Pose d'une nouvelle borne rue des chênes truffiers destinée à protéger les biens dans un rayon de 400 mètres. Coût: 2 448 euros

Frais de scolarité

La municipalité participe aux frais de fonctionnement pour les enfants scolarisés à Saint Jean de Sauves. La contribution pour l'année scolaire 2017-2018 s'élève à 1 190 € pour 7 enfants.

L'église

Le permis de construire pour les travaux envisagés à l'église étant accordé, vient maintenant l'étape des appels d'offre aux entreprises. La souscription ouverte fin septembre démarre doucement. Si vous souhaitez participer, des formulaires sont disponibles en mairie si vous avez égaré celui qui vous a été remis.